



Le P'tit Saint-Ouennais

PROCHAINEMENT.....



**Ouverture du site de la Mairie
courant mars :**

www.mairie.saint-ouen.com



Vous êtes jeune...

Vous êtes étudiant ou sans emploi...

Vous êtes retraité...

Vous recherchez un complément de salaire...

Vous êtes intéressé par l'informatique et le cinéma...

Vous êtes disponible le soir et le week-end....

Déposez et adressez à Mme le Maire de Saint-Ouen, un CV et une lettre de motivation pour pourvoir à un poste de projectionniste au cinéma le « Vox ».

Une formation sur site sera assurée.





Election Présidentielle

L'élection du Président de la République se déroulera:

Dimanche 23 avril 2017 (date du 1er tour)

Dimanche 07 mai 2017 (date du second tour)

Conditions de vote

Pour voter, il faut être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Le jour du scrutin n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité afin d'accéder au bureau de vote soit :

- ***Carte nationale d'identité***
- ***Passeport***
- ***Carte vitale avec photographie***
- ***Carte d'invalidité avec photographie***
- ***Permis de conduire***
- ***Permis de chasser etc....***

Procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pourrez toujours voter par procuration.

Pour cela, il faut vous rendre en gendarmerie afin d'établir une procuration ou demander la venue d'un gendarme chez vous si vous êtes dans l'impossibilité physique de vous rendre en gendarmerie.

Cartes Nationales d'Identité

La procédure de demande et de délivrance des cartes nationales d'identité est harmonisée avec celle en vigueur pour les passeports biométriques.

Vous allez être amenés à déposer votre demande de carte d'identité auprès de la Mairie de Flixecourt dès le 13 mars prochain.

Cependant vous pourrez venir en Mairie de Saint-Ouen pour établir une pré-demande en ligne, ce qui vous permettra d'avoir une demande complète pour votre dépôt à Flixecourt.



INFOS PRATIQUES

RENTREE SCOLAIRE 2017

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de Septembre 2017 seront prises le :

Mardi 16 mai

Mardi 23 mai

Sous réserve de places disponibles certaines places seront attribuées aux enfants nés en 2015 (TPS)

Le bureau de la Directrice se trouve dans le bâtiment B (élémentaire)

Il faut vous munir :

- du livret de famille
- Du carnet de santé
- D'un certificat médical d'aptitude à la fréquentation scolaire et de vaccination à jour
- Vous présenter avec votre enfant

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

Mme LAMPAERT

Le mardi matin en Mairie de Saint-Ouen au 1er étage.

Sur rdv avec le Centre Médico Social de Saint-Léger-les-Domart : **03.60.03.43.90.**

CIMETIERE

Le règlement est maintenant consultable en Mairie et affiché à l'entrée principale du cimetière.

LE CAPLYPSO « AU PETIT DEPANNEUR »

Vous accueille du lundi au dimanche de 9h à 22h - 7j/7 et vous propose plus de 400 produits alimentaires.

Livraison gratuite sur Saint-Ouen à partir de 20€

Au 06.46.27.35.44

Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

Il est instauré un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public élaboré conjointement par l'Etat et le Conseil Départemental en y associant les collectivités locales.

Une enquête est menée sur les besoins et les usages des habitants.

Vous pouvez répondre à l'enquête en ligne si vous êtes intéressé.

Le lien est le suivant:

<https://fr.surveymonkey.com/r/services-au-public-80>

DATES A RETENIR



DIMANCHE 9 AVRIL

31ème REDERIE

Organisée par l'Union des Commerçants et Artisans

Réservations: à l'ancienne Mairie

Particuliers et professionnels

Le mardi et jeudi de 17h00 à 18h30

Le samedi de 10h00 à 12h00

A partir du 21 février pour les Saint-Ouennais (Riverains)

A partir du 04 mars pour les Saint-Ouennais (non riverains)

A partir du 11 mars pour les extérieurs

Paiement à la réservation avec une pièce d'identité

Pour toutes autres informations contactez le **06.41.39.54.37**

Pensez à réserver votre Dimanche 30 avril pour partager avec nous la Fête des plantes et des fleurs.

Vente de plants, fleurs, jardinières, etc.....

Animations diverses

Place Léon Bacquet

Samedi 15 avril 2017 à 10h

dans le marais

Grande chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes.

Réservé aux enfants de Saint-Ouen



LE LOUP

L'animation « Le loup » organisée par la médiathèque, le mercredi 15 février a remporté un grand succès.

Voici quelques photos.....





Le ramassage du Tri Sélectif s'effectue :
le jeudi tous les 15 jours
« Avant le marché »

1ère période:

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Jeudi 5, 19	Jeudi 2, 16	Jeudi 2 , 16, 30	Jeudi 13, 27	Jeudi 11 Vendredi	Jeudi 8, 22

Le ramassage des déchets ménagers s'effectue:
le mercredi

**ENSEMBLE NETTOYONS
NOTRE REGION!**

« Hauts-de-France-Propres » propose à tous les volontaires de participer à la première opération de ramassage de déchets menée à l'échelle régionale de France,

**le samedi 18 mars à 8h15
Place Jean Catelas**

Pensez à la beauté de nos rues ...

Pour nous aider à donner à St Ouen un aspect agréable nous avons besoin de vous. Pour cela, nous vous serions obligés de bien vouloir **ne sortir vos containers de déchets que la veille** des ramassages et surtout, **de ne pas les laisser sur les trottoirs** lorsqu'ils ont été vidés.

Merci d'avance de votre compréhension.



PARLONS NATURE...

HORAIRES TONTE, BRICOLAGE.....

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers dotés d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité tels que les tronçonneuses, tondeuses, perceuses, tailles haies thermiques etc...ne peuvent être effectués que :

Du Lundi au Vendredi :

8 H—12 H et 14 H - 19 h 30

Le Samedi :

9 H - 12 H et 15 H - 19 H

Le Dimanche et Jours Fériés :

10 H - 12 H

ENGAGEMENT 0 PHYTO.

Depuis notre engagement 0 phyto nous n'utilisons plus de désherbant dans les rues de notre commune.

Avec le produit naturel bio-contrôle « Katoun » nous allons pouvoir procéder à nouveau au désherbage non nocif dans la Commune car celui-ci est issu d'huile de colza.

NOS AMIES, LES BETES

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, **les déjections** sont autant de sources de mécontentement

Les maîtres de nos animaux à 4 pattes se doivent de ramasser les excréments de leurs bêtes afin de ne pas gêner leurs concitoyens....

Ne laissez pas sur le trottoir des autres ce que vous n'aimeriez pas trouver sur le vôtre.....

En zone urbaine les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que tenus en laisse.

Ils doivent également rester à l'extérieur du cimetière.



Assistantes Maternelles....

Extrait du journal du RAM de la Com de Com

ATELIER EN AUTONOMIE

Désormais un nouvel espace temps vous est dédié le vendredi matin de 9h30 à 11h30 1 fois tous les 15 jours dans les locaux du RAM à Flixecourt

Ce sera pour vous l'occasion de faire des activités qui vous plaisent selon les besoins des enfants, le matériel sera à votre disposition et toutes les idées seront les bienvenues !

Ce sera à compter du 1er Mars 2017

N'oubliez pas de vous inscrire



ANIMATIONS

Les ateliers proposés le lundi et mardi matin ont toujours un thème principal, mais les enfants sont libres d'y participer. Par ailleurs d'autres espaces sont aménagés et reste à la disposition des enfants (espace bébé, espace motricité, espace jeux symboliques, etc...) selon leurs envies, leurs besoins.. Je rappelle qu'il n'est pas obligatoire de rester durant toute la séance. Et que vous pouvez venir occasionnellement..

Prochaines formations prévues :

-Langues des signes

-Handicap

-Autisme

(Pour tous renseignements contacter le RAM)

Communiquer vos adresses mails pour recevoir toutes les infos du RAM



Si on parlait législation.....

Rémunération minimales des Assistant(es) Maternel(les) au 1er janvier 2017

Lorsqu'il y a revalorisation du SMIC, le salarié ne peut exiger l'augmentation de son salaire s'il est déjà rémunéré au-delà du minimum légal (Art. L 112-2 du Code Monétaire et financier). Ainsi, il est illégal de prévoir dans le contrat l'indexation sur le SMIC de la rémunération.

Toutes les heures effectuées sont rémunérées, selon la convention collective (J.O. du 28-12-2004)

Selon la loi, le salaire de l'assistant(e) maternel(le) agréé(e) ne peut être inférieur à 2,25 fois le SMIC horaire pour une journée de 8 h : $9,76 \times 2,25 = 2,75 \text{ €}$

8h

Salaire horaire brut minimum : 2,75 € / heure

Salaire horaire net minimum : 2,11 € / heure



Côté santé

LE DEPISTAGE ORGANISE VOUS CONNAISSEZ ?

Le dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. La **mammographie** (radiographie des seins) permet de déceler d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Grâce au dépistage organisé, les **femmes âgées de 50 à 74 ans** peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie **tous les 2 ans**.



Le dépistage organisé du cancer colorectal :

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2ème cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « **test immunologique** » permet de déceler la présence éventuelle de sang (invisible à l'oeil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Ce dépistage concerne **les femmes et les hommes âgé(e)s de 50 à 74 ans**. Il vous est proposé **tous les 2 ans**.

N'attendez plus, faites-vous dépister !

Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !

Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler l'Association pour le **DE**pistage des **MA**ladies dans la **SOMME (A.DE.MA. 80)** pour toute question au : **03 22 93 32 45** ou au **03 22 72 11 81**

Vous pouvez également consulter notre site Internet : <http://www.adema80.fr>



ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES & MARIAGES

NAISSANCES

BACKRYD Elias
31 janvier Amiens

BARRET Zoé
8 août Amiens

BERNARD Aaron
1 mars Abbeville

CALAIS Nohan
18 janvier Amiens

CANTRELLE Mila
16 juin Amiens

CARON GILLERON Célia
18 janvier Amiens

DABONNEVILLE Anna
3 octobre Amiens

DAUBRESSE Maxime
13 janvier Amiens

DE MIL Rémi
29 janvier Abbeville

GOURDON Evangéline
12 août Amiens

GRACIEN Ethan
5 janvier Amiens

LEFEBVRE Esteban
12 avril Amiens

MARTIN Maïlyne
28 février Abbeville

PRAUD Manon
27 novembre Amiens

ROBINET Kaïlys
3 mars Amiens

ROBINET Leïyan
3 mars Amiens

SANNIER FRESNOY Gabriel
19 décembre Amiens

TRABOUILLET Florian
21 juin Abbeville

VIMEUX Lila-Rose
23 août Saint-Quentin

VITAUZ Erwan
3 mai Amiens



Veillez nous excuser des oublis possibles, des naissances ne nous sont pas communiquées par les différentes mairies.

MARIAGES



CARON Dominique &
PARIS Sandy
28 mai

GEGIU Adrian &
RICAILLE Pascale
1er octobre

GINESTET Laëtitia &
OBERT Laurence
24 septembre

GOSELIN Christophe &
DE CARVALHO Priscilla
30 juillet

MARIE Maxime &
PERNES Gaëlle
16 janvier

ETAT CIVIL 2016

DECES & TRANSCRIPTIONS



Ils nous ont quittés.....

AZEVEDO DA SILVA Manuel	23 décembre
CARON Patricia épouse OLIVIER	28 janvier
GAMBIER Nadine	25 janvier
LEDOUX Sabrina épouse MARQUES GARCIA	10 octobre
METTELKA Alain	05 mai

Transcriptions de décès

CUVILLIER Michel	14 janvier	Amiens
FIOLET Michel	30 novembre	Savigny le-temple
FLORENT Fernand	5 février	Amiens
GAMBIER Dany	19 juin	Amiens
MANOT Gérard	6 décembre	Amiens
PACQUE Pascale épouse ROGER	10 mars	Abbeville
PONCHEL Lucette veuve CANDELIER	18 mars	Doullens



Compagnie théâtrale du Bernavillois

présente

Grosse chaleur à

DOMLEGER

UNE COMÉDIE EN 2 ACTES DE DANIEL BRIAND ET ANDRÉ TESSON



www.facebook.com/Comenrires

I.P.N.S. - Ne pas jeter sur la voie publique

TARIF 6 €

RESERVATION EN MAIRIE, AU CINEMA,

A LA BIBLIOTHEQUE